Démarches administratives

Nouveau certificat médical Certimed

Circulaire interne

- Version du document : 1.01
- Date de création : 12 décembre 2025
- Dernière révision : -

- Niveau de confidentialité :
  - ☐ Public
  - ☑ Restreint
  - ☐ Confidentiel

Accès au nouveau certificat Certimed

1. Préambule
2. Accès via SkoolDesk (recommandé) ;
3. Accès via “Mon Espace” (FWB).

Astuce : SkoolDesk vous permet de gagner du temps et de retrouver toutes vos démarches au même endroit. Vous pouvez même désormais l’emporter sur votre smartphone.

Préambule

La circulaire **9609** du **17 octobre 2025** introduit de nouvelles modalités dans le thème des absences pour maladie. Elle impose notamment l'utilisation d'un nouveau modèle de certificat médical où doit impérativement être indiqué votre **adresse email** et/ou votre **numéro de portable**.

Cette mesure permet à la Certimed de vous envoyer votre convocation en cas de contrôle spontané par mail ou sms (le délai annoncé est de minimum 6 heures avant le rendez-vous). Les contrôles ne se feront en effet plus systématiquement au domicile du membre du personnel.

Le fait de ne pas mentionner vos coordonnées de manière exhaustive peut être considéré comme un refus de contrôle. Veillez également à consulter très régulièrement votre boîte mail durant votre période d'absence. Selon la circulaire 9609, les SMS sont envoyés via le **8645** ; les email proviennent de l'adresse **noreply@certimed.be**

Attention :
Le département IT du CES Saint-Vincent vous recommande de **ne jamais cliquer sur un lien contenu dans un email ou un SMS,** même si vous pensez connaître l'expéditeur. Passez toujours par la plateforme ou l'application dédiée. En cas de doute, contactez le service IT : **suspect@cesv.be**





Sources :

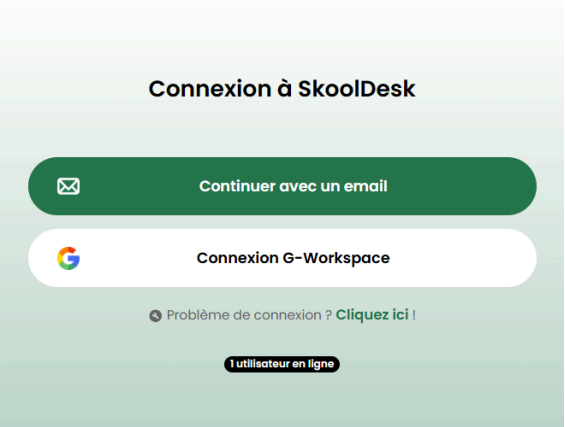
Circulaire 9609 du 17.10.2025 ➜ **http://enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=9864**

Accès via SkoolDesk

Rendez-vous sur **www.cesv.app**

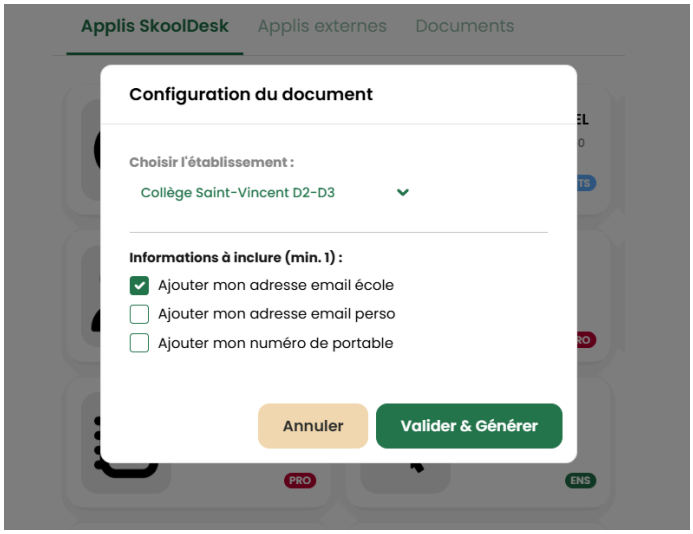
Connectez-vous avec le bouton
« Connexion G-Workspace ».

Veuillez noter que vous devez impérativement utiliser votre compte email école.



Sur la page d'accueil, cliquez sur le bouton **« Certimed »** ou bien cliquez sur l'icône "Documents en bas de la page, puis Administratif ➜ Médical.



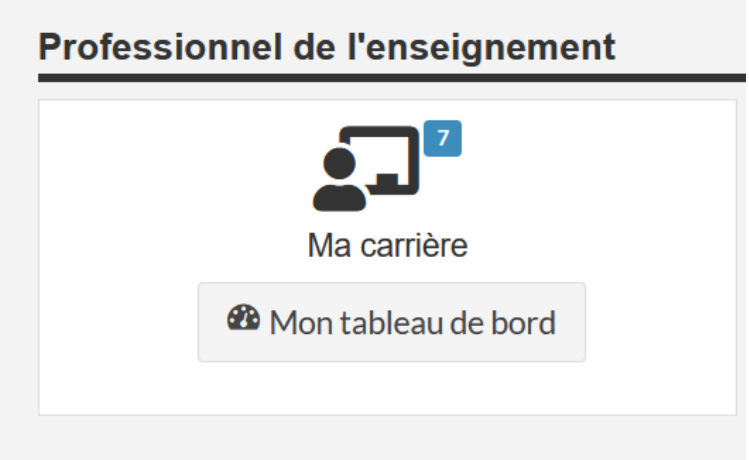


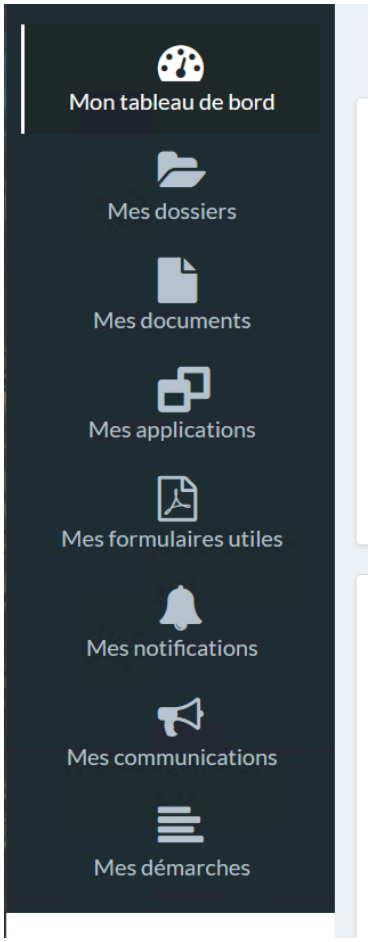
➜ Votre certificat est généré automatiquement **avec les options que vous avez sélectionnées** (vous devez choisir au moins une option, par exemple votre adresse email école).

Accès via « Mon Espace »

La connexion à la plateforme "Mon Espace" de la Fédération Wallonie Bruxelles se fait via l'application smartphone MyGov ou Itsme, ou bien avec un lecteur de carte d'identité.

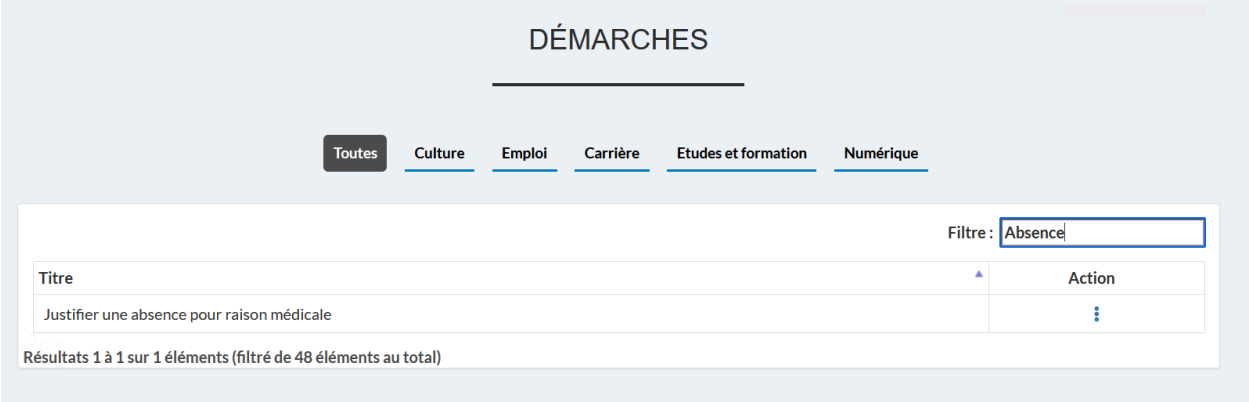
Une fois connecté-e, vous devez sélectionner votre profil "**Professionnel de l'enseignement**" et cliquer sur "**Mon tableau de bord**".



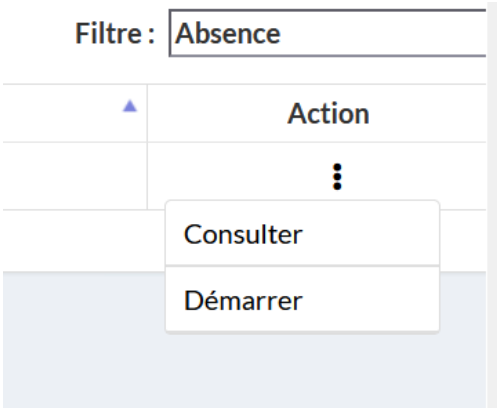


Et ensuite, dans la colonne sur la droite, cliquez sur "**Mes démarches**", tout en bas.

Ensuite, dans la partie "**Filtre**", indiquez le mot clé "**Absence**".



En cliquant ensuite sur les "**...**" dans la colonne "**Action**", puis sur "**Démarrer**", vous pourrez alors télécharger votre certificat médical pré-complété.



Astuce

Vous êtes chez votre médecin et vous n'avez pas de certificat avec vous ?

Communiquez-lui ce lien : www.cesv.be/cmed-mdp **;** il pourra télécharger un certificat vierge. Attention, **n'oubliez pas de renseigner vos coordonnées complètes** !